



Résidence COURMONT

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Pierre-Bénite

La résidence propose 182 appartements meublés / équipés,
du studio de 18m² au T1bis d'environ 29m² (possibilité de colocation).



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

108 rue Voltaire
69310 Pierre-Bénite

Contact résidence
04 72 67 19 06

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

182 appartements,
du studio de 18m²
au T1bis d'environ 29m²
(possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

291 € TTC*

aide au logement déduite

* Si ALS déduite de 172€ pour un étudiant non boursier
logement 51 (18,7m²)
(Hors TEOM au 01/12/2019 hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie C.
- Gaz à effet de serre catégorie C.

Frais de dossier à partir de 230 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent
ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement
Social** (ALS) qui est déduite chaque mois du
loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés
Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Salle de
travail



Aspirateur



Parking
à vélos



WIFI
(Accès
Internet Haut
Débit)**



Linge de
maison**



Ménage**



Parking

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : douche, lavabo avec meuble, WC, sèche serviette électrique.
- La pièce principale équipée : bureau avec commode 3 tiroirs, ensemble lit avec panneau ou tête de lit (1 ou 2 places en fonction de la taille de l'appartement), chevet, table repas (en fonction de l'agencement de l'appartement), fauteuil de bureau, 2 ou 3 tabourets hauts ou 2 chaises (en fonction de la taille de l'appartement), écran TV mural et orientable.
- Le coin cuisine équipé : réfrigérateur, micro-ondes, plaques vitrocéramiques, kit vaisselle.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) assure une permanence pour toutes les questions administratives et techniques aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Des agents de permanence assurent une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : salle de travail, laverie**, aspirateur libre service, internet, espace de stationnement pour les 2 roues, accès personne à mobilité réduite.

Le loyer inclut :

- Le ménage du logement environ 1 fois toutes les six semaines.
- L'entretien des parties communes.
- La consommation d'eau du logement.
- L'eau chaude sanitaire.

- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Les frais liés à l'usage d'internet.
- La mise à disposition du mobilier.
- L'abonnement et les consommations (chauffage et eau chaude).
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le résident prend directement en charge :

- Les options : ménage supplémentaire, linge de maison (draps)**.
- L'abonnement et la consommation d'électricité.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Aout 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Cette résidence a été pensée et réalisée pour les étudiants.

Elle est totalement sécurisée et dans un cadre propice aux études. Cette résidence se situe au cœur du campus Lyon Sud, à proximité immédiate de la faculté de Médecine. L'accès à la résidence se fait par l'intérieur du CHU. La résidence est desservie par les TCL.

SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez* votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ
LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



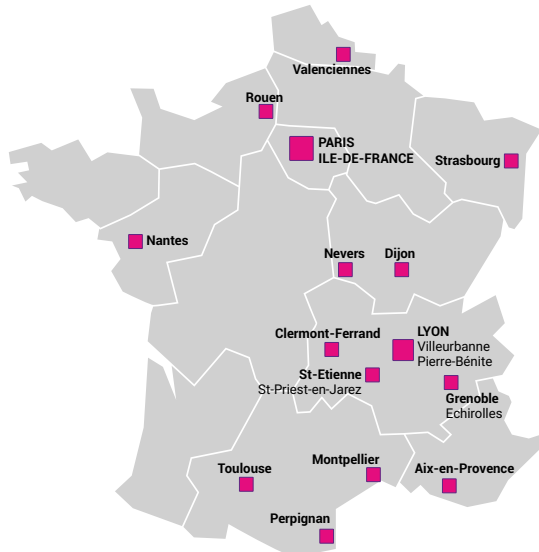
*Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
CLERMONT-FERRAND
DIJON
GRENOBLE / ÉCHIROLLES
LYON / VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MONTPELLIER
NANTES
NEVERS
PERPIGNAN
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PIERRE-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
Paris Île-de-France :
ALFORTVILLE
AUBERVILLIERS
CARRIÈRES-S/SEINE
CHOISY-LE-ROI
HERBLAY
LA COURNEUVE
LA ROCHETTE
LIEUSAIN
MELUN
ORLY
PALAISEAU
PIERREFITTE-S/SEINE
VILLEJUIF
VILLENEUVE-ST-GEORGES
VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE